

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAÏA
FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES

Réf. : n° 08/ CSF/FDSP/2013.

**PROCES-VERBAL DE DELIBERATION
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE**

L'an deux mille treize et le trente du mois d'octobre s'est réuni le Conseil scientifique de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques sous la présidence de M. ZOUAÏMIA Rachid et en présence de MM. BOUDRIOUA Abdelkrim, MOUSSACEB Zahir, YAHIAOUI Noura, HAMADI Zoubir, MOKHTARI Abdelkrim, DAHMANI Abdeslam, IGROUFA Zoubida, TRIKI Farid, KEBAILI Tayeb, HASSANI Khaled, AÏT MANSOUR Kamal, BELOUL Djamel, membres.

Après avoir pris acte de la validité de la réunion au vu de la condition de quorum prévue par la réglementation en vigueur, notamment les dispositions de l'article 5 de l'arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté, le Conseil a procédé à l'examen des points de l'ordre du jour qui suivent :

I – Validation des résultats du concours d'accès en Magister 2012-2013 :

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la validation des résultats du concours d'accès en première année de Magister en Droit Public, spécialité : Institutions Publiques et Gouvernance pour l'année universitaire 2013-2014 et ce, dans le cadre de l'Ecole Doctorale de Droit et sciences politiques habilitée par Arrêté ministériel n° 475 du 10 juillet 2013 portant reconduction des Ecoles doctorales et fixant le nombre de postes ouverts au titre de l'année universitaire 2013-2014.

Au vu du procès-verbal du jury de délibération daté du 30 octobre 2013, le Conseil scientifique valide les résultats du concours et autorise les étudiants dont les noms suivent, admis par ordre de mérite, à s'inscrire en première année de Magister en Droit Public, spécialité : Institutions Publiques et Gouvernance (Ecole doctorale de droit et sciences politiques) au titre de l'année universitaire 2013-2014 :

N°	NOMS	PRENOMS	NOTE/20	OBSERVATIONS
01	HAMROUNE	DIHIA	//	Major de promotion
02	MOUSSAOUI	YOUGHOURTA	11,50	-
03	TAKKA	HOCINE	08,75	-
04	DJOUADI	ZOHRA	07,75	-
05	YA	DJAMILA	07	Moyenne cursus : 11,08
06	BENSLIMANE	FAÏZA	07	Moyenne cursus : 10,25
07	KHELIFA	AMINE	06,75	-
08	MESSAOUDI	KHALED	06,50	Moyenne cursus : 10,91
09	HARRACHE	FAOUZI	06,50	Moyenne cursus : 10,70
10	BOUCENNA	AMOR	06,50	Moyenne cursus : 10,37

Liste d'attente :

N°	NOMS	PRENOMS	NOTE	OBSERVATIONS
11	MEHANNAOUI	SALIHA	06,25	Moyenne cursus : 12,53
12	AFFOUNE	ISSAM	06,25	Moyenne cursus : 11,27
13	KHIRREDINE	KHALED	06,25	Moyenne cursus : 11,22

II – Stages de courte durée :

Le Conseil a examiné des demandes de changement de destination de stage formulées par MOUHOUBI Mahfoud, BEKKA Hacène, IRATEN Abdallah, DEMOUCHE Hakima, NEDJMOUNE Sana, REDOUANE Selwa, bénéficiaires d'un stage de courte durée lors des délibérations du Conseil scientifique du 11 février 2013 et du 30 juin 2013. Après délibération, le Conseil émet un avis favorable à la demande des intéressés et rectifie leurs destinations de stage comme suit :

- MOUHOUBI Mahfoud, Maroc (au lieu de France), 20 jours ;
- BEKKA Hacène, France (au lieu d’Egypte), 20 jours ;
- IRATEN Abdallah, Maroc (au lieu de France), 20 jours ;
- DEMOUCHE Hakima, Maroc (au lieu de France), 20 jours ;
- NEDJMOUNE Sana, France (au lieu d’Egypte), 20 jours ;
- REDOUANE Selwa (doctorante), France (au lieu d’Egypte), 20 jours.

Béjaïa, le 30 octobre 2013.

Le Secrétaire de séance



موسى ساسب زهير
موسى ساسب زهير

Le Président du Conseil Scientifique



رئيس المجلس العلمي للكلية
الأستاذة زوايسمية رشيد

- Copie à Monsieur le Recteur de l’Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.